Jacques AMEIL

Jean Joseph Louis CHANCEL, 1 Inventeur

Briançon 1779, Briançon 1837

Biographie

La découverte des allumettes oxygénées

La préparation industrielle du borax

Paris Mars 1990

SOURCES et BIBLIOGRAPHIE

- Jean Joseph Louis CHANCEL a publié dans le Journal de la Pharmacie, deux articles reproduits dans les "Archives du Chalet" (page 18) de Françoise GUILLEMOT (Voir ci-après):
 - 1817 Tome III Lettre au Docteur VIREY sur un empoisonnement des bestiaux par le pain d'amandes du prunier des Alpes.
 - 1818 Tome IV Une confiture originale
- Aristide ALBERT. Biographie et bibliographie du Briançonnais. Librairie Aristide Gratier. Grenoble 1895
- MANGOLD et SARASIN. Société industrielle pour la Schappe. Origines et développement. Delachaux et Niestlé, 1924, Neufchatel et Bâle (Suisse)
- Dans la Revue d'Histoire de la Pharmacie (4 avenue de l'Observatoire, 75006 Paris):
 - N° 140. Mars 1954. Maurice BOUVET, Président de l'Académie de Pharmacie. Les pharmaciens et la découverte des allumettes et briquets
 - N° 152. Maurice BOUVET et P. RENVERSADE. A propos de J.J.L. CHANCEL, inventeur des allumettes oxygénées
- André DELAVENNE. Recueil de la bourgeoisie ancienne. 2ème série S.G.A.F. Paris 1955
- H. BONNEMAIN, secrétaire général de la Société d'Histoire de la Pharmacie. Sur J.J.L. CHANCEL, inventeur des allumettes ou briquets oxygénés. Paris 1964 Dans la Revue d'Histoire de la Pharmacie, n° 180
- Françoise GUILLEMOT. Archives du Chalet. Une famille briançonnaise, les CHANCEL. Le Puy-en-Velay. 1981
- Archives conservées dans la famille

Jean Joseph Louis CHANCEL, 1'Inventeur

1779-1837



Jean-Joseph-Louis Chancel

Jean Joseph Louis CHANCEL, second enfant et premier fils des 14 enfants de ses parents est né à Briançon en 1779:

> L'an mil sept cents soixante et dix neuf et le vingtième jour du mois de dexembre a étté baptisé Jean Joseph Louis Chancel, fils de sieur Jean Louis Chancel, Maître sirurgien de cette Ville et de demoiselle Marie Elizabeth Clavier mariés né le dix huit du courant son parrain, a étté sieur Jean Chancel maître sirurgien son ayeul paternel et la marene Marie Fourrat Aillaud Clavier son bayeulle maternelle fait en présence des soussignés. hayeulle maternelle, fait en présence des soussignés :

J. Chancel - Marie Fourrat Aillaud Clavier.

J. L. Chancel père — Jean Joseph Clavier. (2 signatures illisibles) — Jouve — F. Voyron, chanoine, vicaire.

I-La formation professionnelle de CHANCEL

a) A Briançon

Comme fils de maitre-chirurgien, Jean Joseph Louis CHANCEL est particulièrement privilégié: formé par son père, il est agrégé dès l'âge de 15 ans par les médecins et pharmaciens de Briançon.

Voici le texte de cette agrégation (Voir Annexe I, p. 7)

"Nous maire et adjoints de la commune de Briançon, arrondissement du même nom, département des hautes-alpes, certifions et attestons à tous qu'il appartiendra, que le citoyen Jean Joseph Louis CHANCEL, fils à Jean Louis Mtre pharmacien, a subi plusieurs examens tant sur la pharmacie qu'en chimie, depuis le douze prairial an trois (*) jusques au premier vendémiaire an quatre (**) en présence des membres qui composaient pour lors la municipalité et encore des citoyens François FERRUS et Jean TURIN, docteurs

^{(*) 31} mai 1795

^{(**) 23} septembre 1795

médecins de l'hopital militaire de cette place, examiné par les citoyens Jacques SILVESTRE, Antoine FAURE, Jean TURIN et FERRUS, tous pharmaciens de cette commune, lequel ayant été trouvé capable par les susdits médecins et pharmaciens examinateurs l'agrégèrent, et la susdite municipalité l'atorise de travailler de pharmacien chimiste, lequel a du depuis remplir les devoirs de son état à la satisfaction du public, en foi de quoi nous lui avons délivré le présent pour lui servir et valoir à ce que de raison, que nous avons signé et fait contresigner par le secrétaire de la Mairie qui y a posé le sceau d'ycelle.

Fait à Briançon le deux pluviose an dix (*) de la république française signé: Antoine OVET, adjt CHARBONNEL-SALLE, adjt

b) <u>à Paris</u>

Nous ignorons la date exacte de l'arrivée à Paris de Jean Joseph Louis CHANCEL, mais nous savons qu'il suit des cours dès l'an VI.

Six certificats en apportent la preuve:

- 1°) A 18 ans, en 1797, il suit les cours de chimie générale professés au Museum d'Histoire Naturelle (**) par le célèbre FOURCROY.

 (Certificat signé par JUSSIEU. Voir Annexe II, p. 8)
- 2°) En l'an VII, il est inscrit au cours de chimie professé à l'Ecole gratuite de Pharmacie (***) par BOUILLON-LAGRANGE. (Certificat signé par VAUQUELIN. Voir Annexe III, p. 9)
- 3°) La même année, il suit le cours de zoologie des animaux à sang rouge, profe au Museum d'Histoire Naturelle par LACEPEDE.

 (Certificat signé par JUSSIEU. Voir Annexe IV, p. 10)
- 4°) En l'an XI, il est inscrit au cours de chimie et de botanique professé à l'Ecole gratuite de Pharmacie par BOUILLON-LAGRANGE. (Voir Annexe V, p. 11)
- 5°) La même année, il suit le cours de botanique professé au Museum d'Histoire Naturelle par DESFONTAINES. (Certificat signé par FOURCROY. Voir Annexe VI, p. 12)
- 6°) Encore la même année, il est inscrit au cours de chimie générale, professé au Museum d'Histoire Naturelle par FOURCROY. (Certificat signé par DESFONTAINES. Voir Annexe VII, p. 13)

Quant à ses relations avec THENARD, professeur au Collège de France, elles sont nettement précisées dans le certificat, dont le texte figure ci-dessous (Voir Annexe VIII, p. 14)

"Je soussigné, professeur de chimie au Collège royal de France, membre de l'Institut, certifie que M. CHANCEL (Jean Joseph Louis) a suivi avec une grande assiduité les cours de chimie que j'ai faits audit Collège depuis 1804 jusqu'en 1806, c'est-à-dire pendant trois ans; que pendant cet espace de temps, il a travaillé dans mon laboratoire, et qu'il a acquis des connaissances assez étendues et assez précises pour pouvoir en faire de justes et utiles applications aux arts"

Paris le 3 Mai 1817 THENARD

^{(*) 22} janvier 1802

^(**) Jardin des Plantes

^(***) Rue de l'Arbalette

CHANCEL complète sa formation en se plaçant de temps en temps comme élève en pharmacie; c'est ainsi que nous savons qu'il alla chez LEBON et MITHOUART à partir de mars 1799.

Un certificat, daté du 22 prairial, malheureusement sans aucune indication d'année (Voir Annexe IX, p.15) affirme qu'il est resté 7 mois chez SEGUIN, comme élève en pharmacie.

CHANCEL rentre définitement à Briançon en 1806 et s'installe à la "Grande Gargouille où il ouvre sa pharmacie.



Briançon. Grande Gargouille Porte de la pharmacie

C'est en 1809 à Briançon qu'il épousera Marina BRIAN, alors âgée de 17 ans, fille d'Alexis, quincailler à Gênes, d'une famille originaire du Val-des-Prés, et de Germaine PRAT, originaire de La Salle (05)



Ils auront 12 enfants, dont le fameux trio Paul, Evariste et Marius CHANCEL, directeurs et propriétaires de la Schappe de Briançon.

Une fois veuve, Marina épousa son neveu Adelphe ARDUIN.

Marina Chancel-Arduin

II-Les découvertes de Jean Joseph Louis CHANCEL

a) Les allumettes ou briquets oxygénés

"Sans les bienfaits du feu, ce frère mystérieux du soleil, ni foyer, ni tribu, ni vie humaine n'auraient été possibles"

J.E. LIPS

(dans"Les origines de la culture humaine"

Un certain L. POINCELET engagea dans l'Ami des Sciences du 15 août 1858 (Voir Annexe X, p.16) une violente polémique pour savoir qui avait réellement découvert les all mettes ou briquets oxygénés, en prétendant que Benoit FUMADE en était l'inventeur_dès 1819.

La Grande Encyclopédie du XIX° siècle cite, à tort, le briquet FUMADE comme étant le premier briquet, et l'Almanach du Commerce de 1820 donne un marchand de bouton 3 rue Greneta, à Paris, du nom de FUMADE, également vendeur de briquets prophoriques

L'article de M. BRENTO, paru dans l'Ami des Sciences du 29 août 1858 (Voir Annexe (I p. 17) relate que THENARD avait assisté, pendant son cours, à la découverte des alumettes oxygénées par un élève provincial, dont il avait oublié le nom, et qui, pressé de retourner dans sa ville natale, avait vendu son secret pour quelques millie ; de francs à M. FUMADE.

Le 19 septembre 1858, M. POINCELET, toujours dans l'Ami des Sciences (Voir Annexe XI p. 19) revient à la charge en persistant à soutenir que l'inventeur des allumettes oxygénées était bien M. FUMADE.

Enfin, le 28 novembre 1858, dans l'Ami des Sciences (Voir Annexe XIII, p20)Paul-Emil et Marius CHANCEL, manufacturiers à Briançon, fils de Jean Joseph Louis CHANCEL apportent la vérité sur l'invention des allumettes oxygénées:

"En 1805, notre père, Jean Joseph Louis CHANCEL, déja à Paris depuis plusieurs années, alternativement élève en pharmacie, élève aux cours publics de chimie, et un des préparateurs de M. THENARD, fut l'inventeur de ces briquets.

Tout à la science, il n'en fit pas, en effet, une opération lucrative; c'es une raison de plus, Monsieur, pour que nous protestions contre les asser tions de M. L. POINCELET qui, en attribuant cette découverte à M. FUMADE_ et y attachant la date de 1819 à 1821, est complétement dans l'erreur.

Nous tenons donc essentiellement que justice soit faite et que dans l'hi :o rique de cette invention, qui fut l'origine de toutes celles qui l'ont survie pour arriver à ce que la science et le temps ont amené de plus perfectionné, il soit bien établi que ce fut Jean Joseph Louis CHANCEL de Bria ;o qui inventa les briquets oxygénés, et qui fut ainsi le promoteur de cett série de découvertes utiles, qui en découlèrent.

Nous tenons à la disposition du contradicteur:

- 1°) Les mémoires de notre père mort depuis 21 ans;
- 2°) Un numéro du Journal du Commerce, 7 janvier 1806 (*)
 Un numéro du Journal de l'Empire, 7 février 1806 (**), tous deux
 contenant une insertion, signée de notre père, pour combattre la contre
 façon qui déja se substituait à lui;
- 3°) L'acte de vente (***) de tout ce qui regardait cette exploitation de

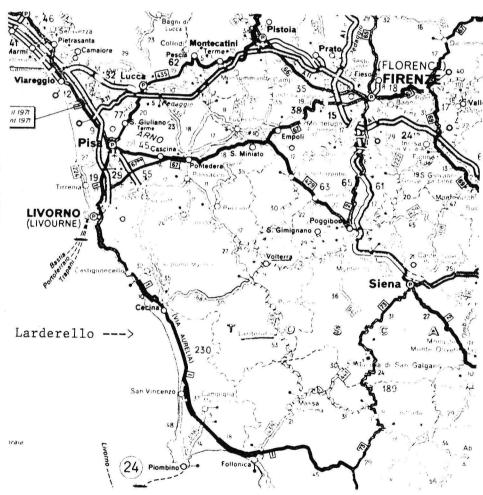
briquets oxygénés, que notre père fit à un certain PRIMAVESI le 20 juin 1806.

Il résulte de ces faits et titres et du témoignage public de M. THENARD qui, en effet, dans ses cours a toujours proclamé notre père comme le réel inventeur de ces allumettes, que non seulement M.L. POINCELET accorde à M. FUMADE un mérite qu'il n'a pas eu, mais encore que M. FUMADE n'a fabriqu que 14 à 15 ans après l'invention, à laquelle il n'a apporté aucun changement appréciable"

Ajoutons que l'un des beaux-frères de Jean Joseph Louis CHANCEL, TURIN, également pharmacien à Briançon, contestera, lui aussi, par jalousie, la paternité du briquet phosphorique, d'où il s'ensuivit une série de procès stupides autant que pénibles.

b) Sur la préparation industrielle du borax

Le borax, ou borate de soude, est utilisé comme antiseptique en pharmacie; il favorise la fusion des minerais, le vernissage du verre, la fabrication de l'émail, la conservation des aliments, le blanchiment du linge...bref il a de multiples applications dans diverses branches.



50 kil. Saline, sanneries importantes, sur la rive dr. de la

Au S., dans le val di Cecina Pomarance (chateau du comte Larderel), d'où l'on peut se rendre, à Larderello, au pied du mont Cerboti. — Les Lagoni. connus aussi sous les noms de Funacchi. Soffioni, Bulticami, Lagonrelli. olirent un phènonène géologique curieux qui a donné lieu à une fabrication des plus importantes: la production d'une grande partie du borax employé dans l'industrie d'Europe. Cette fabrication a été perfectionnée par un Français, feu Larderel, et fut pour hui l'origine d'une grande fortune.

De Saline la route monte continuellement jusqu'à Vol-

Volterra * (Velathri, Volaterra), V. de 13 402 h., une des douze cités de la confédération

Guide Diamant Italie 1879

En 1817 CHANCEL était allé à Livourne au mariage de son cousin, François PRAT, banquier, fils d'autre François, négociant à Gênes, et de Marie-Anne CHANCEL.

Là il eut connaissance de l'existence des "Lagoni du Volterrano", lacs toscans, situés à une quinzaine de kilomètres de la commune de Volterra, qui laissent échapper dans la nature des vapeurs d'acide borique.

Plutot que d'importer de l'Inde du borax cher, CHANCEL eut l'idée d'en fabriquer artificiellement en saturant l'acide par de la soude provenant des usines françaises

Encore fallait-il obtenir des douanes françaises un tarif privilégié pour l'importation de l'acide borique, afin que l'exploitation soit rentable.

Mais l'acide borique, que l'on n'avait jamais jusqu'alors importé en France, ne figurait pas dans la Nomenclature des douanes; il fallait trouver une assimilation: soit l'acide muriatique taxé à 62 F le quintal, soit le talc taxé à 2 F seulement le quintal.

CHANCEL, après avoir exposé son projet au Ministre de l'Intérieur le 12 avril 1817 (Voir Annexe XVII p. 25) demande à bénéficier du tarif le moins élevé.

Il obtient cette dérogation, et, à la demande du Directeur des Douanes, désigne deux points d'entrée en France pour le borax: Marseille et Montgenèvre.

Il attend six mois l'accord définitif, puis il apprend par l'un de ses frères installés à Marseille, que des barriques d'acide ont été débarquées à Marseille taxées à 2 F le quintal.

Par suite d'indiscrétion provenant du Gouvernement, un compatriote peu loyal, François LARDERELLE, commis voyageur à Saint-Etienne, profitant de la découverte et des confidences de CHANCEL, prit les devants et mit l'inventeur dans l'impossibilité de profiter des bonnes intentions du Gouvernement en le devançant dans la location de ces fameux lacs toscans.

Cet habile homme, peu scrupuleux, réalisa une fortune colossale, au point qu'il dut fonder une ville, à laquelle il donna le nom de LARDERELLO, sur la route de Volterr à Follonica, pour loger ses 300 ouvriers.

Bien mieux, le Grand duc de Toscane conféra à notre usurpateur le titre de marquis. CHANCEL soupçonnait THENARD, son protecteur, d'avoir été à l'origine de la "fuite"

En 1833, il demande au Ministre une indemnité en compensation de la découverte dont il a été spolié et qui permet d'exploiter 20.000 quintaux de borax par an, entrainant pour la France une économie très appréciable.

Il demande à un ami d'intervenir auprès de THENARD, mais le Ministre du Commerce, THIERS, refuse de verser cette indemnité. (Voir Annexe XVIII, p. 26)

Décès de Jean Joseph Louis CHANCEL

L'an mil huit cent trente sept le dix-huit février à quatre heures du soir, par devant nous, Pierre Amable Bonnardel, Maire Officier de l'Etat Civil de la Commune de Briançon, est comparu M' Simon Audier, avoué près le tribunal civil de première instance de cet arrondissement, domicilié en cette ville, âgé de quarante-neuf ans, assisté de M' Jean-Pierre Cot, Syndie de boulangers, âgé de cinquante-cinq ans, aussi domicilié en cette ville, lequel nous a déclaré que M. Jean-Joseph-Louis Chancel, pharmacien chimiste, âgé d'environ cinquante-huit ans, fils de feu Jean-Louis et de vivante Elisabeth Clavier, mariés, époux de dame Marina Brian, est décédé le jourd'hui à sept heures du matin dans sa maison d'habitation sise en cette ville, Grande-rue, dont le déclarant et l'assistant signe avec nous le présent acte de décès, après lecture faite.

CONCLUSION

CHANCEL eut le sort de tous les savants et inventeurs qui ne manquent jamais de trouver sur leur route des plagiaires qui, sans honte, s'approprient le fruit de leurs recherches et de leurs travaux, heureux encore s'ils ne les dépouillent pas du mérite de leurs découvertes.

Hour maire se adjoins de la Commune de Driente arrandifsement du même nom Departement des bantes = alpen, l'estifiour A attistom à tour qu'il appartiendra me la Litoren Jean Joseph louis Phanel fils à Jean louis M. pharmain, à fubis plusieurs Gamens lans funda pharmain qu'en Binni Deprint le Douge Frainial autron Jurques au premien Sendemiaine au quater; ou present don member qui Composaint four tors la muneipalit I encore Dai Cetoyen françois ferran It Jean Lucia, doctes mederin de l'hapital mititaire de cette place, Framines par la litoyeur farques filvertur, autoine faure, -Jean turin, le ferrans, lours pharmaine de cette Commune, Legart ayout its trouve la pable par le furbits miderin A pharmain Laminateur layregen I la fusdice municipatités l'autorisa de travailles de promacien Chimiste, lequel à du Depuis Hemples les derviers de four het à la fatisfaction du public. ou foi de quoi nous sui aroun delivre de pressut pour lui ferrier I Palair à ce que De Maison, Jue Hours arour lignes & fact contre figue par le fertaine de la Mainie qui y à prose le fertu dyulle fait a Priançon, le Doux plusiones au De De la republique française.

Suarkon le 13. Sentore and dix Dolar Sop.

francair. Se Sour put ?

LIBERTÉ, ÉGALITÉ, FRATERNITÉ.

MUSÉUM

D'HISTOIRE



NATIONAL

NATURELLE.

JE soussigné autoine framoit fournoy Professeur de (linie au Muséum National d'Histoire Naturelle, certifie que le Citoyen Jean Souis flames ___ hgé de 14 aure natif de Juanion Canton d Département des hautes aspet a suivi avec assiduité le Cours public de flume generale fuit pendant l'an Game de la République Française.

A Paris, ce L'Attermis des l'an Geme de la République Française, une et indivisible.

Visé par le Directeur

A Paris, ce & fructitor République Française, une et indivisible.

N.º

ANO DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE.



Nous, soussignés Professeurs à l'École gratuite de Pharmacie à Paris, certifions, à qui il appartiendra, que de litoque Man hour chancelle natif de Priancon Département de houte Alpel a assisté avec exactitude à nos Leçons publiques de Chine pendant la durée des Cours de la présente année.

En foi de quoi nous lui avons délivré le présent Certificat, pour lui servir et valoir ce que de raison.

FAIT à Paris, ce 20 Vendemans

l'an

de la République française.

Visé par le Directeur de l'École ou par son Adjoint soussigné.

FAIT à l'École, ce

an de la République française.

LIBERTÉ, ÉGALITÉ, FRATERNITÉ.

MUSÉUM

MISEUMY NATIONAL JUBINAT

NATIONAL

NATURELLE.

D'HISTOIRE

Professeur de zeologie des animano ang Rouge.

au Muséum National d'Histoire Naturelle, certifie que le
Citoyen jean souis chancel âgé de 19 aus
natif de Briancon Canton d

a suivi avec assiduité le Cours public de reologie fait pendant l'an sept de la République Française.

A Paris, ce 22. Comisons l'an Sept de la République Française, une et indivisible.

Visé par le Directeur

A Paris, ce 26 themour _____ l'an fight de la République Française, une et indivisible.

Annexé IV

AN / DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE.

N.º



Nous, soussignés Professeurs à l'Ecole gratuite de Pharmacie à Paris, certissons, à qui il appartiendra, que seau tonis

Joseph-Chancel natif de Brianeon

Département du haute alpre a assisté avec exactitude

à nos Leçons publiques de Chinic el de pharmacue pendant la durce des Cours de la présente année.

En foi de quoi nous lui avons délivré le présent Certificat; pour lui servir & valoir ce que de raison.

FAIT à Paris, ce

de la République française.

ullon la Garugs

Visé par le Directeur de l'École, ou par son Adjoint soussigné.

FAIT & l'Ecole, ca

de la République

Annexe V

LIBERTE,

ÉGALITÉ.

MUSÉUM



NATIONAL

D'HISTOIRE

NATURELLE.

JE soussigné —————	-
Professeur de Motanique	a regardered and a regardered regardered and a second seco
au Muséum national d'Histoire naturelle, cer	tifie que le Citoyen
jean donis joseph channel	âgé de 20 aus
Contraction	canton d
Département de	hauter alper
Département de a suivi avec assiduité le Cours public de 67	otanique
A Paris	e la République Française.
Française, une et indivisible. Des gontaine	de la République

Visé par le Directeur

A Paris, ce dix ment fruitedor les l'an onze de la République Française, une et indivisible.

Annexe VI

LIBERTE, VIAS

ÉGALITÉ.

MUSÉUM

NATIONAL



D'HISTOIRE

NATURELLE.

JE soussigné
Professeur de Chimie Jenerale

au Muséum national d'Histoire naturelle, certifie que le Citoyen Jean

foulo Chance Thurmacien âgé de vingt trois and

natif de Briancon canton d

Département des haute, a Clipe, c

a suivi avec assiduité le Cours public de Chimie genéraile,

fait pendant l'an One de la République Française.

A Paris, ce singt fuctuor l'an Onge de la République

Française, une et indivisible.

Visé par le Directeur

A Paris, ce 27 fruitides De - l'an 11 de la République Française, une et indivisible. Telfentines

Annexe VII





Je Jour figur, Profose de claimin autolique Rogal

ofrance man octinitatur, intibir que

me chancel (jean joseph houis) a suivi avec

une grande afficient he wars indicain ques infaits

andistrollique or puis 1804 jurgitur 1806, clas à dire

prudant trois aus; que pendant form un empare de

temps, il a travaille van mon historia torre, et quit

auquis de comaissances assortandes orapes presides

pour pour vier infaire réjentique d'est les applications auser

pour pour vier infaire réjentique d'est les applications auser

pour pour vier infaire réjentique d'est les applications auser

pour pour vier infaire réjentique d'est les applications auser

pour pour voir enfaire réjentique d'est les applications auser

Annexe VIII

Jean touts shances a demeure sept Mois In qualité obleve in pharmacie cher le sidyen sequim Mon pere in soi de quoi je sui aiJonne sepresent pour Valoir re que de l'aison saines l'Allers

[Mer de souvoir du Geguin praines

Anneve IX

DES SCIENCES

Pour la rédaction s'agrassar A M. VICTOR MEUNIER,

RÉDACTEUR EN CHEF.

JOURNAL DU DIMANCHE

SOUS LA DIRECTION DE

Pour l'administration s'adresser

A M. J.-B. GROS, IMPRIMEUR DE LA COUR IMPÉRIALE. 9, rue Cassette, 9.

Abannement :

VICTOR MEUNIER PARIS, 10 PR. -- DEPART., 12 PR

ftranger (à la fin du tournali.

15 april /358. CORBESPONDANCE

Pour servir à l'histoire des allumettes

Paris, 30 juillet 1858.

Monsieur le Directeur,

Permettez-moi d'ajouter quelques mots à l'article qu'a publié M. P. Doré sur les allumettes. Ce sont des documents peu connus et qui pourront servir un jour à celui qui voudra faire une histoire des petites inventions.

Proche parent de l'inventeur des briquets à allumettes oxigénées, ayant moi-même monté une fabrique d'allumettes chimiques dans les premiers temps de leur découverte, je me crois apte, plus que tout autre, à fournir des renseignements spéciaux.

L'invention des briquets à allumettes oxigénées date de 1819, mais ce ne fut guere qu'en 1820 et 21 que Benoît Fumade, leur inventeur, la fit connaître au public.

Chacún se rappelle ces étuis rouges cylindriques à deux compartiments, contenant dans la partie supérieure les allumettes, et au bas une petite fiole qui servait à les enflammer.

La supériorité de l'invention sur le silex et l'amadou lui donna une vogue immense; elle se répandit à peu près partout comme les allumentes chimiques aujourd'hui.

Cependant Benoît Fumade ne restait pas inactif; il cherchait toujours à perfectionner son invention. Il jeta les yeux sur le phosphore dont les propriétés l'avaient frappé et, des 1830, il imagina les briquets phosphoriques.

C'étaient des étuis en plomb fermes par un bouchon en étain. On les emplissait de phosphore qu'on faisait fondre au bain de sable dans l'étui lui-même, on terminait l'emplissage par un petit fragement de soufre.

Pour se servir de ces briquets, il suffisait de plonger dans l'étni une allumette soufrée, elle entrainait une parcelle de sulfure de phosphore qui s'enslammait au contact de l'air.

Ce fut sa dernière invention, il mourut le 26 mars 1834, un an avant l'invention des allumettes chimiques.

D'autres inventeurs cherchèrent vers cette époque à perfectionner le briquet à allumettes oxigénées.

Je citerai parmi eux un nommé Merckel qui, vers 1832, imagina les allumettes en cire qui lui valurent de nombreux procès. Ce fut ce Merckel qui fit aussi une allumette très ingénieuse et peu connue.

L'extrémité de l'allumette se composait d'un petit tube de verre très mince fermé des deux bouts à la lampe et renfermant de l'acide sulfurique. Le tube était entouré d'une pâte formée de chlorate de potasse, soufre et gomme arabique. En brisant l'extrémité de l'allumette, on cassait le tube et l'acide sulfurique enflammait la composition. Cette invention n'eût aucun succès à cause de son prix trop élevé.

C'est de cette époque aussi que date l'invention des briquets à gaz hydrogène s'enflammant au contact de la mousse de platine.

Je passe à l'invention des allumettes chimiques.

Ce fut en 1835 que les premières allumettes s'enflammar. par simple frottement parurent à Paris. Elles nous venaien d'Allemagne et étaient bien différentes de celles que nous avons aujourd'hui.

C'étaient des allumettes en bois plates, enduites d'un composition noire qui occupait un dixième de leur longueur

Pour les enslammer on les plaçait à moitié dans une espèce de porteseuille existant sur le dessus de chaque boite puis or tirait vivement. L'allumette s'enslammait par le frottemer contre les parois du portescuille qui étaient enduites d'émeri

Comme je commençais à m'occuper de chimie à cett époque, j'essayai d'en rechercher la composition et j'_ réussis. La pâte inflammable se composait de parties égales de chlorate de potasse et de sulfure d'antimoine avec u dixième environ de gomme arabique.

J'essayai à en faire avec des allumettes ordinaires, mais je ne pus réussir, parce qu'elles exigeaient pour s'enflammer une surface presque lisse, et encore n'y arrivait-on pas tot

Les allumettes chimiques à phosphore succederent bientôt à ces premières; ce fut encore l'Allemagne qui nous les et voya.

Quand on vit qu'elles avaient la vogue on chercha à les imiter. Ce fut un pharmacien de la rue Réaumur (anciennement rue Royale-Saint-Martin) qui en fabriqua le premic à Paris, mais il ne fut pas longtemps seul.

Jusqu'en 1838, les allumettes fabriquées étaient explosives. Ce sut à cette époque qu'on supprima le chlorate c potasse qui en était la cause.

Les allumettes qu'on fait aujourd'hui ne contiennent guère que du phosphore et de la gomme, plus une matière colorante quelconque.

Pour pulvériser le phosphore on le met dans un pot blancverni avec la gomme arabique fondue à l'état de sirop. On chausse au bain-marie pour faire sondre le phosphore pu on bat le mélange avec une spatule pendant une demi-heur Le phosphore se divise en gouttelettes très fines dans toute l'étendue de la gomme et lui donne l'aspect de la crème. Co

retire du feu et on continue de battre jusqu'à complet refr dissement; on ajoute ensuite les autres parties de la composition.

Ici se termine ce que j'avais à dire; les derniers prog s obtenus ont été trop bien expliqués dans votre journal possique je revienne là-dessus.

Annexe X L. POINCELET. Recevez, etc..

Durgain 1882. Ostile de M Drento. Alevant l'assertion de M. Soincelet du 20 juitet 1888

Det saisoir jeur m' Echenais que l'involume des Briquets apigens est em Fronincel, queton
il resait son nome mois il fait appel à la publicité pour qu'il voit comme —

Quatrième année. — N° 58. 25 CENTIMES. 29 Août 1858.

L'AMI DES SCIENCES

Pour la redaction s'agrasser

A M. VICTOR MEUNIER,

MUNNAL DU DIMANCHE

Poor l'actordimenton s'adresse:

A.M. J.-B. GROS, IMPRIMEUR DE LA COUR IMPERIALE. 9, rue Cassotte, 9.

SOUS LA DIRECTION DE

Abannement :

9. RUB CASSETTH, 9,

VIOTOR ARDNIER

PARIS, 10 PR. - DEFART-, 12 PR

Étrauger (à la fin du tournal'.

Annonces 29 centimes la ligne comptée sur 5 colonnes. - S'adresser au bureau du journal.

SOMMABRE. — INFLAMATION DES MINES. — SUR L'INVENTION DES BRIQUETS OXYGÉNÉS. — RENSEIGNEMETS MUTUELS. — DISCUSSION SUR LA NATURE DE LA CHALFUR. — LES EAUX MINERALES. — LA CHAMBRE OBSCURE ET CORNÉILLE AGRIPPA. — POSE DU CYBLE TRANSATLANTIQUE. — SOCIÉTES SAVANTES. ACADÉMIE DES SCIENCES. (Sequer du 46 août 1858) Rapport sur la distance a garder entre les magasins à poudre et les lignes du télégraphe électrique. Introduction d'un nouveau ver a

soie de Chine qui se nourrit des feuilles du vernis de Japon, Recherches comparatives sur le système nerveux. — BULLETIN D'S SCIENCES PURES ET APPLIQUÉES. Étoiles filantes pé iodiques du mois d'août. Sur une pierre genume, présentée : tort comme un diamant. Sur un fragment de verre qui a séjourné neuf aus sous la peau du visage sans que sa présence y fut soupçonnée. Becs de gaz ou stéatite, Manipulation du pain. — Prix PROPOSÉS. — FAITS DIVERS.

29 and 18/8

SUR L'INVENTION DES BRIQUETS ÓXYGÉNÉS

Vers 1830, Thénard racontait publiquement, à ses élèves, que les briquets oxygénés furent inventés à son cours quelques années auparavant par un étudiant provincial, qui n'était point M. Fumade. Suivant le récit du savant professeur, il fit un jour, dans une de ses leçons, l'expérience consistant à mettre le feu à un mélange de chlorate de potasse en poudre et de fleur de soufre en y laissant tomber une goutte d'acide sulfurique concentrée; pendant tout le reste de la leçon, un des auditeurs rèva au lieu d'écouter, puis il demanda un entretien particulier au professeur. Il lui exposa que ses parents avaient fait des sacrifices pénibles pour l'entretenir à Paris, qu'ils ne pouvaient les continuer, et qu'il se voyait dans la nécessité de retourner dans son pays, lorsque trois ou quatre ans de séjour à Paris lui seraient encore indispensables; qu'en voyant l'expérience rappelée ci-dessus, il avait pensé à en faire l'objet d'une industrie nouvelle. Son projet était tout prêt, il voulait mettre une pincée d'amianthe imbibée d'acide sulfurique concentré dans une petite fiole fermée d'un bouchon ciré, tremper dans la fiole des allumettes garnies, par-dessus le soufre, d'un mélange de fleur de soufre et de chlorate, collé par un peu de gomme, coloré avec un peu de minium pour dérouter les imitateurs, arranger le tout dans de petits étuis de carton; il consultait Thénard sur la probabilité de la réussite. Thénard, naturellement, ne voulut rien garantir mais il encouragea l'inventeur à essayer, et suivit ses essais avec l'intérèt bienveillant qu'il accordait à tous les jeunes gens amoureux de sa chère science.

Puis quand la réussite fut assurée, l'inventeur vendit son secret à M. Fumade pour quelques milliers de francs. Et Thénard ayant dit à l'inventeur que cela valait beaucoup plus, celui-ci répondit que cette somme lui suffisait pour le temps qu'il avait résolu de passer encore à Paris, et qu'il n'y tenait pas autrement.

Cette anectode n'ôte pas à M. Fumade le mérite d'avoir deviné la valeur industrielle de l'invention, d'avoir hasardé pour l'acquérir et l'exploiter un capital qui peut-être était alors pour lui d'une importance considérable; mais l'invention proprement dite est due à un autre dont je regrette d'avoir oublié le nom. Si l'on niait que Thénard ait fait publiquement ce récit, j'en appellerais aux souvenirs des nombreux auditeurs de ces leçons de chimie vers 1830; je pourrais, par exemple, appeler en témoignage M. Dumas, qui était alors répétiteur du cours de chimie de Thénard à l'École polytechnique, et qui a dù entendre ce même récit plusieurs fois de deux en deux ans. Peut-être aussi l'inventeur dont j'ai oublié le nom vit-il encore, ou du moins quelques-uns de ses amis auxquels il a dù faire part de son affaire. Si cette note vient à tomber sous leurs yeux, ils pourront faire connaître le nom de l'inventeur, dans l'intérêt de la vérité.

BRENTO.

Annexe XI

Quatrième année. - Nº 37.

42 Septembre 1938.

DES SCIENC

Pour la rédaction s'adresser

A M. VICTOR MEUNIER. RÉDACTEUR EN CHEF.

JOURNAL DU DIMANCHE

A M. J.-B. GROS. IMPRIMEUR DE LA COUR IMPÉRIALE.

SOUS LA DIRECTION DE

9, rue Cassette, 9

VICTOR MEUNIER PARIS, 10 PR. — DÉPART., 12 PR

Etranger fa la fin du fournel .

Annonces 30 centimes la ligne comptée sur 3 colonnes. — S'adresser au bureau du journal.

SOMMAIRE, MAGNÉTISME, Distribution du magnétisme dans les aimants et leurs armatures. - Des animaux et des plantes de l'extème orient INCONNUS EN EUROPE. - HEMOSPASIE. Grande ventouse Janod (Deuxième article). - L'invention des allumettes oxygénées. - Médication THERMALE A DOMICILE. Documents scientifiques sur les bains minéraux de Pennes. - Sociétés SAVANTES. ACADEMIE DES SCIENCES. (Séance

du 30 août 1838). Atlas photographique lunaire. Études sur la planète Mars. Sur quelques propriétés que présente la glace près de son point de fusion. Sur l'appareil auditif des insectes. Recherches comparatives sur le système nerveux. Académie de médecine. Coloration partielle de la peau chez les femmes. - Fairs divens. Rénumération internationale. La statue d'Onvier de Serres, etc.

L'INVENTION DES ALLS METTES OXYGÉNÉES.

L'auteur de la lettre suivante répond à l'appel fait par M. Brento, dans notre avant-dernier numéro et révèle le nom de l'inventeur dont notre collaborateur a raconté l'hisloire.

Cambrai, le 29 août 4858.

Monsieur

J'avais déjà remarqué les articles insérés précédemment dans l'Ami des sciences, relatifs à l'invention de allumettes oxygénées, lorsque j'y lis aujourd'hui 29, celui de M. Brento.

Le 21 mars 4806, j'arrivai à Paris pour y faire mes études, je m'installai à l'hotel de Lyon, rue Saint-Jacques, chez un ami de mon père qui me conduisit le jour même chez M. Chancel élève en chimie, de Briancon.

M. Chancel, très-obligeamment me fit faire la connaissance de M. Lallier, préparateur du cours de chimie de M. Thénard au collége de France, où je fus admis dès le lendemain pour, huit ou dix jours après, travailler exclusivement avec M. Thénard, lequel ; dans le mois de janvier 1807, lors du retour à Paris de M. Gay-Lussac du voyage qu'il venait de faire au Vésuve avec M. le baron Alexandre de Humboldt), lequel, dis-je, me proposa d'aller aider M. Gay-Lussac alors répétiteur de M. Fourcroy à l'école Polytechnique.

J'acceptai cette proposition avec reconnaissance, d'autant que je continuai d'être en relation avec ces deux savants déjà célèbres.

En 1807, H. Davy découvrit la composition de la potasse par la pile électrique. Cette nouvelle se répandit bientôt en France, et à mon idée, elle parut faire ressouvenir M. Fourcroy de sa chaire de chimie à l'école Polytechnique, aussi, revint-il y faire des leçons. Un certain mercredi, j'étais resté seul à l'amphythéâtre de chimie, avec mission d'informer M. Fourcroy de l'absence de M. Gay-Lussac.

La leçon finie, et M. Fourcroy parti, je courus au cabinet du professeur où étaient MM. Gay-Lussac et Thénard et moi troisième. Ces Messieurs décomposèrent la potasse avec la pile galvanique donnée à l'école par M. Guyton-Morveau, ainsi que l'avait fait H. Davy. Je participai à toutes leurs expér iences chimiques sur le potassium et, jusqu'au 5 juillet 4808 que, rappelé à Avesnes par l'état alarmant de la santé l

de mon cher père, j'eus le regret de les quitter après avoir placé, ce dit jour, avec Obéliane, appariteur du cours de physique, la première plaque de la grande batterie voltaïque, construite sur le fonds de 40,000 francs accordé par l'empereur Napoléon 1er, après qu'il entété témoin, aux Tuileries, de la décomposition de la potasse par la pile.

Il avait été décidé que j'assisterais à cette séance, ce qui n'ent pas lieu parce qu'on crut devoir faire intervenir M. Amédée Berthollet qui, lui-même, se récusa.

Le bonheur que je ressens, chaque fois que ma mémoire me rappelle quelque circonstance de mes relations intimes avec MM. Gay-Lussac, Thénard, Alexandre de Humboldt et et Berthollet, vous fera excuser, je l'espère, Monsieur, l'étendue que j'ai donnée à cet avant-propos.

Mon hôtelier de l'hotel de Lyon, me conduisit donc d'autant plus volontiers chez M. Chancel son ancien hôte et ami, qu'en ce temps, Paris était tout rempli de la renommée des briquets oxygénés dont M. Chancel était l'inventeur à peu près dans les circonstances racontées par M. Brento et que je rappelai en partie moi-même dans ma pénultième visite, vers le 10 avril 1857, à mon bon ami le baron Thénard, en lui remettant en mémoire de quelle manière j'étais arrivé à faire sa précieuse connaissance.

J'ai l'honneur, Monsieur, etc.,

TORDEUX.

Annexe XI bis

DES SCIENC

M. VICTOR MEUNIER. RÉDACTEUR EN CHEF.

JOURNAL DU DIMANCHE

SOUS LA DIRECTION DE

A M. J.-B. GROS.

IMPRIMETR DE LA COUR IMPÉRIALE. 9, rue Cassette, 9.

abonnement :

MEUNIER PARIS, 10 PR. - DEPARTS, 10 PR VICTOR

tranger (a la fin du tonin) .

Annonces 30 centimes la ligue comptée sur 5 colonnes. - S'adresser au bureau du journal.

MMAIRE. MAGNÉTISME. Distribution du magnétisme dans les aimants et leurs armatures (Suite). - DE LA DISTINCTION ENTRE LA CHALEUR ET LA LUMIÈRE. - INFLAMMATION ÉLECTRIQUE DES MINES (Deux ême ar-. - SUR L'INVENTION DE LA CHAMBRE OBSCURE. - UN DEBNIER SUR L'INVENTION DES ALLUMETTES OXYGÉNÉES. - RENSEIGNE-MENTS MUTUELS. Destruction des chemiles; question sur les fourmis. -CONFUSPONDANCE. Tous les corps sont-ils de l'hydrogène condense? -

SOCIÉTÉS SAVANTES. ACADÉMIE DES SCIENCES (Séance du 6 septembre 1858). Sur la quantité d'oxygène que contient le sang veineux des organes glandulaires à l'état de fonction et à l'état de repos. Expériences faites au moyen de l'appareil d'incubation artificielle de M. Séguier. Recherches sur la structure de l'appareil a venin de la vipère. - BULLETIN DES SCIENCES PURES ET APPLIQUEES. Percement de l'Isthme de Suez. Photographies steréoscopiques. - Cours Publics. Collége de France. - Faits Divers.

UN DERNIER MOT SUR L'INVENTION DES ALLUMETTES OXYGENEES.

Nous croyons de notre devoir d'insérer la lettre suivante après laquelle tout aura sans doute été dit sur cette intéressante question,

Paris, 9 septembre 1858.

Monsieur le Directeur,

Je viens seulement de lire dans votre numéro du 29 août dernier une note de M. Brento d'où il résulterait que M. Fumade ne serait pas l'inventenr des briquets oxygénés.

Permettez-moi quelques mots d'explication à ce sujet.

M. Fumade n'a pas eu connaissance de ce que M. Thenard a pu dire à son cours relativement à l'invention des briquets, car il aurait certainement protesté. Pour ma part je crois, ou que la religion de M. Thenard a été surprise, ou que les souvenirs de M. Brento lui fout défaut. Ce qui est probable, c'est qu'en voyant enflammer par l'acide sulfurique un mélange de chlorate de potasse et de soufre, l'idée d'en faire des briquets ait pu venir à un étudiant et qu'il en ait parlé à M. Thenard en se donnant comme inventeur; mais il y avait loin de l'idée à l'invention.

Lorsque M. Fumade imagina ses briquets, en 1819, il était dénué de ressources, il fabriquait par ses propres mains et les faisait vendre sur la voie publique. Ce n'est certes pas dans la position où il était qu'il eût pu acheter un procédé plusieurs milliers de francs.

Permettez-moi de raconter une anecdote qui démontrera la peine qu'il a eue à developper son invention.

Les premiers briquets qu'il fit ne contenaient pas d'amiante dans le flacon, mais du sable imbibé d'acide sulfurique. Ils avaient l'inconvénient de laisser écouler ce dernier dans les transports, ce qui attaquait les bouchons et les mettait bientôt hors de service.

Pour parer à cet inconvénient, l'idée d'employer l'amiante au lieu de sable lui vint.

L'idée était excellente; les briquets ne s'altérant plus, la vente augmenta.

Mais alors il trouva un obstacle imprévu.

L'amiante à cette époque n'existait guère à Paris que dans les collections minéralogiques; il eut bientôt épuisé tout ce qu'il en put trouver. Il vint un moment où, même à prix d'or, il n'aurait pu s'en procurer.

Abandonner sa fabrication en pleine vogue était impossible. Il part pour la Suisse et l'Italie, et le voilà, le baton en main, cherchant dans les montagnes les gisements d'amiante.

Que de peine il eut alors! A chaque gisement découvert, il fallait s'entendre avec les pâtres pour le récolter, le faire porter à la ville voisine chez un dépositaire qui l'expédiait à

Quand il revint de son voyage, l'amiante lui arrivait de tous côtés; il était sûr désormais de n'en point manquer.

C'est par des tâtonnements nombreux qu'il arriva à trouver la composition des alcumettes. Il dut beaucoup pour cela aux conseils de M. le docteur Quesneville qui était à la fois son fournisseur de produits chimiques et son ami.

Voici les proportions qu'il aurouvées et dont il s'est toujours servi:

					gr. c.
Chlorate de potasse		•	,		312,50
Soufre sublimé	٠	•		٠	437,50
Vermillon			٠	٠	93,75
Lycopode					7,85
Gomme arabique.				,	46,85

L. POINCELET.

Annexe XII

Author de l. S. 4M Chancel, Sienen 19 188 - Sommet Prictorique de l'invention des allementes apris ablissant sur foreure le droit de luce per 1. 1. Chancel à utte invention, metant à néant les Die d'éconstant y revenigement plus per le monte qui lui ou vient ainsi que sont ainse Sorique des lars 2 2 Onatrième année. — Nº 48. Son revoloi à la fabrication du Bogase -20-

DES SCIENCES

fazzanba'z ucitosta: al raof

A M. VICTOR MEUNIER. RÉDACTEUR EN CHEF.

JOURNAL DU DIMANCHE

Pour l'acmissattation s'airesser A M. J.-B. GROS, IMPRIMEUR DE LA GOUR IMPÉRIALE. 9, rue Cassette, 9.

28 Novembre 1838.

SOUS LA DIRECTION DE

VICTOR MEUNIER

PARIS, 10 PR. - DÉPART., 12 PR.

SOMMATRE. LE LLAMA. - PRINCIPES GÉNÉRAUX DE LA NOUVELLE THÉORIE DES IMPONDÉRABLES (Suite et fin). — DE LA PHOSPHORESENCE EN GÉNÉRAL ET DES INSECTES PHOSPHORIQUES EN PARTICULIER (Suite et fin). — Métalloplastie, reproduction métallique sur papier des monnaies, cachels, sceaux, etc. - Les eaux minirales (Deuxième aricle). - MALARIA DES GRANDES VILLES, Fosses d'aispuce. - CORRESPON-DANCE. Sur l'inventeur des allumettes oxygénées. — Sociétés savantes. I

ACADÉMIB DES SCIENCES. (Séance du 15 novembre 1858). Anthracite transformé. Sur les ophidiens. Météore lumineux observé près de Neuilly (Seine), le 13 septembre 1858. - BULLETIN DES SCIENCES PUBES ET AP-PLIQUÉES. Presses mécaniques américaines. Exploitation des étangs. Instrument destiné à mesurer le degré de vitesse des machines. Abeilles sans aiguillor. Persistance des images sur la rétine. Appareil fantasmagorique. - NECROLOGIE. - FAITS DIVERS.

COM RESPONDANCE.

Sur l'inventeur des allumettes exygénées;

Briançon, le 45 novembre 4858.

Monsieur.

Les numéros des 15 et 29 août, 12 et 19 septembre derniers, de votre journal l'Ami des Sciences, nous étant fortuitement et un peu tardivement tombés sous les yeux, ce n'est qu'aujourd'hui que nous sommes appeles à faire la vérité sur la question de l'invention des allumettes oxygénées, dont il y est parlé.

C'est, nous l'espérons, Monsieur, en vous demandant l'insertion de la présente lettre dans votre plus prochain numéro, le cas de l'intituler, et avec grande autorité : La vérité sur l'invention des allumettes oxygénées.

En 1805, notre père, J.-J.-L. Chancel, déjà à Paris depuis plusieurs années, alternativement élève en pharmacie, élève aux cours publics de chimie et un des préparateurs de M. Thenard, fut l'inventeur de ces briquets.

Tout à la science, il n'en fit pas en effet une opération lucrative; c'est une raison de plus, Monsieur, pour que nous protestions contre les assertions de M. L. Poincelet, qui, en attribuant cette découverte à M. Fumade et y attachant la date de 1819 à 1821, est complétement dans l'erreur.

Nous tenons donc essentiellement que justice soit faite et que dans l'historique de cette invention, qui fut l'origine de toutes celles qui l'ont suivie pour arriver à ce que la science et le temps ont amené de plus perfectionné, il soit bien établi que ce fut J.- J.- L. Chancel de Briançon qui inventa les briquets oxygénés et qui fut ainsi le promoteur de cette série de découvertes utiles qui en découlèrent.

Nous tenons à la disposition de tout contradicteur : 4° Les mémoires de notre père, mort depuis 21 ans ;

2º Un numéro du Journal du Commerce, 7 janvier 1806; Un numéro du Journal de l'Empire, 7 février 1806;

Tous deux contenant une insertion, signée de notre père, pour combattre la contrefaçon qui déjà se substituait à lui;

3º L'acte de vente de tout ce qui regardait cette exploitation de briquets oxygénés, que notre père fit à un certain Primavesi, le 20 juin 1806.

Il résulte de ces faits et titres et du témoignage public de M. Thenard, qui en effet dans ses cours a toujours proclamé notre père comme le réel inventeur de ces allumettes, que non-seulement M. L. Poincelet accorde à M. Fumade un mérite qu'il n'a pas eu, mais encore que M. Fumade n'a fabriqué que 14 à 15 ans après l'invention, à laquelle il n'a apporté aucun changement appréciable.

Si les succès financiers que notre père avait le droit d'atteindre furent annulés par les habiles à se substituer à ses idées créatrices soit pour briquets oxygénés, soit et surtout pour la fabrication du borax par l'emploi de l'acide borique des lacs de Toscane source de fortune colossale pour ceux qui, profitant de son idée et de ses démarches, le mirent dans l'impuissance de profiter des bonnes intentions du gouvernement à son égard et l'évincèrent en le devançant dans la location de ces lacs, nous tenons à plus forte raison qu'à son nom soit attaché le mérite qui lui revient, dans la mesure de ses efforts et de sa réussite pour le progrès.

Agréez, etc.

P. E. et Ms Chancel frères, Manufacturiers à Briançon (Hautes-Alpes).

Annexe XIII

JOURNAL DU COMMERCE,

DE POLITIQUE ET DE LITTERATURE

MARDI 7 JANVIER 1806.

Monsieur, il y a quelque tems que vous avez en la complaisance d'anuoncer, dans votre journal, mes henjuets usigéués. La manière dont ils ont été acqueillis à saos douts suggéré à quelques personnes, toujours prêtes à s'emparer des nouvellos applications pour en tirer avantage, d'en faire, n'ayant qu'en partie réussi. Je crois devoir avertir le public que les viais briquets oxigénés qui ont toutes les qualités que j'ai aononques, ce qui est prouve par l'expérience, se vendent chez M. Bois seau, toardhand mercier-parfumeur, rue Nieuvedes-Petit-Champs, nº. 49; et chez M. Niodot; marchand papetier, rue de Thionville, nº. 25, qui sont seuls chargés de mes dépôts à Paris. Je ne reconnais et ne garantis que ceux pris dans ces magasins, où ob en trouve toujours du prix de 2 fr., 3 fr. et 3 fr. 50 cent. On fait des envois dads les départemens, et une remise à ceux qui en propanent une douzaine.

Veuillez, je vous prie, donner publicité à ma lêttre, et une croire votre dévoué serviteur; Monsieur, il y a quelque tems que vous avez eu

VENDREDI 7 FÉVRIER 1806.



JOURNAL DE L'EMPIRE.

Constitution A. C. R. E. D. A. C. T. R. U. R.

Dans votre seuille du 20 vendémiaire, vous avez annoncémes Briquets origénés; la manière dent il sont été accueillis du publie, sans a doute suggéré l'idée d'en saire à quelques personnes toujours prêtes à s'emparer des nouvelles applications pour en tirer ayantage. Comme elles n'ont réussi qu'en partie, je crais devoir avertir le public que les vrais Briquets oxigénés, très-portatifs, qui ont tontes les qualités que vous avez aunoncées, se vendent chez M. Boisseau, marchand mercier-parsumeur, rue Neuvedes-Petits-Champs, n°. 49, et chez M. Niodot, marchand papetier, rue de Thionyille, n°. 25, qui sont seuls chargés de mea dépôts à Paris de nomis et ne garantis que les Briquets pris dans ces magasins, où connois et ne garantis que les Briquets pris dans ces magasins, où c'en trouve du prix de 2 sr., 3 sr., et 3 sr. 50 c., avec l'étui en buis. On fait une remise avantageuse aux personnes qui en prennent une douzaine.

J. L. C. inventeur des Briquets oxigénés.

Contract Contre le vieur Fean Foregot Louis Chancel et le rieur Charles Foregoh Frimaver 1: Le vieur Chancel cede au vieur Trimaresi ses Briquets au nombre de quarante, la l'ecette jour les yrregoarer, l'abbandon de ses Depots, ses Correspondants, en un Mot son Fond de Spriquet, ainsi que le Droit de ve servir du titre de son Juccesseur moyenant la Somme de Cinq Cent Francs, que le Sieur Frimarest a saige compitant et que le sieur Chancel resonait apove recue 200 Le rieur Chancel promet ve ne comuniquer à tersonne la manière de programer ces Briqueto et lui meme de ne

your en fabriques aucun pour

en faire un Objet de Lucre & de Cornerce, vous sume de tous

1. J. b. chones Shimits througher in majus opiques This must fent tie. multipling, is mostly most mind Thit Gouble a land he for & I one change entre Euse at reguend a marent ach se bonne It to see thather contraction ratifier atriterreum, amor qui au deport de Bailegne se force yours de mondant de de dents resorrant om Sum Chuncel il Dropt de de son acquestion, à composer de ce four sam bes sena Jegotte a Sand, font grante et declaire que la Broquete que retrouvent Cetaron & Lent de Lone en bonne somme, . Le hour fromansede accornote cette Leur Francisco Antered envery le

de four expertence le ministre de L'interieur

Leelune

le bours produit naturel qui nous vient de d'inde Coule à la Grance de Jordes formes, bounique, principe Constituent de cafel, que fournipent l'ear de les lains la constituent de cafel, que fournipent l'ear de les lains la continue de continue par leur évaporation spontames. Let acide jourbine avec la fonde de mos fabriques constitueroit levraines. bours du Consinue, qui pourroit le livrer aux Consomaleurs a am prize plus madére que colic que seves vient defilion, mais pour que note formerce quipe y trouver est avantage it est derigueur Jour les plus Soibles proits profibles; ce produit naturel qui nagras

publi plus de megrarutions que le boraro d'aurien, dont l'auhère est

premilise poi cut prais larifé; j'ent pronquir j'erriens fupplier votre

expechence d'en faire fiper les droits par afrimiliation auro breazo brut

your offant, fi besoin est, de presenter à la placube consultative une

achientition de cette nouvelle fubilisée naturelle est d'y dorener deples remple, renseignement pour formatiquember prouver lout d'avantage qu'en refirem le Commèrce français, si à in a égard anna demende regisationent devite bonté, j'ai l'humannement.

12 asril 1814

Monistère

Paris, le . 16 deplembre 1833.

du Commerce

os dos Cravana publico.

2 Division

Burcan der

Manufacturer

In repender his recorder l'indemnité qu'il restome

Monnier j'ai rene la lettre que voirin avez adratter le 6. Nout- Pensier, pour demander un indemnité pour avoir en le premier l'ésée de fabriquer le borney en France, avec l'acide borique naturel tire In laquer 2 Status.

Le Conisti consultatif den arte in manufacte allache à mon ministère, que j'ai consulté sur Votre Demande m'a fair committee dans un rapport qu'il m'e transmir, le de ce mois qu'elle ne lui paraillain prode nature à éter accueillie.

in effer, Montieur, le gouvernement en voi. accordant, en 1817, l'autoritation de faire autres en Fra : l'acida du la fran 9 Halis moyennam 2 la 100 Kil par duy points de la frontière, ne pouvoir prondu L'engagement de la refuser à tour autre, cour été enie on vatre fareur un privilege contenire aux loir et l'interes public ..

Mean fachus que vom n'ayer pu profiler immediatement. de ces avantage et que vous ayet étenierena par un lien. C'un à quoi le Gouverneme

Annexe XVIII

à Mont Chancel his Mr. No aymond, we du Ruisson of some for su Sumple no 11 ne pourair d'appoler?

A la virile, vous fouver auti votre richamation sur un autre motif s'en que vour aurier en le premier l'édé de tour l'acide borique d'Italie, pour faire le borage en France Mair à un egais le comité affirme que sour teries dans L'orreur altenta que i depuis longteur les chimister avaient excille l'attention publique sur cette spéculation.

Qu'zute Montieur pour paraitter être le premier que le loir occupé du moyeur de la realiser en j'entre disire que vous lui cuttier donne dicte en lenger opportien. Austi bien j'ai la portucision que vour aver un l'intention d'ître while, saun aucune me interessee, et c'un un du molèfe qui me four le plur requetter de ne pouvoir acceseller Notre Dunande.

Huever Monsier l'assurance de ma haute consideration

se Momistre du Commerce on des bravais publier

A Elin